

Réunion du Conseil Municipal

Du 11 décembre 2020 à 20 heures 30

L'an deux mille vingt et le onze décembre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 07 décembre 2020, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Pierre CHASSANG, Maire.

Sont présents : Pierre CHASSANG, André FARGES, Adeline CHASSANY, Serge DUMAZEL, Claude PORTAL, Mickaël COMBES, Pierre-Baptiste FABRE, Olivier GUILBOT, Laurent SALSON, Gaëtan CHASSANY, Cécile MONTEIL

Secrétaire de séance : Adeline CHASSANY

Ordre du jour

- Aménagement de la croix du Fabre : choix des entreprises et signatures des marchés
- Budget : décision modificative
- Tarifs 2021
- Dispositif d'aide à la mobilité - aide au permis de conduire : avenant n°1 à la convention
- Avis sur le projet de pacte de gouvernance de Saint-Flour Communauté
- PNR : Opération groupée pour l'acquisition de matériel de signalétique
- Projet 2021
- Demande de financement au titre de la DETR 2021
- Questions diverses

➤ Approbation du compte rendu des deux séances précédentes.

Le conseil approuve le compte rendu des deux séances précédentes.

(Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ Aménagement de la croix du Fabre : choix des entreprises et signatures des marchés

À la suite d'une première analyse, et conformément au règlement de la consultation, il a été décidé d'engager une négociation avec les candidats ayant déposé une offre de prix pour les travaux d'aménagement de la croix du Fabre.

- Lot 1 : travaux paysagers - maçonnerie

ENTREPRISES	MONTANT DE L'OFFRE TTC	MONTANT TTC APRES NEGOCIATION	ECART TTC
Entreprise ROGER MARTIN	43 244.24	38 312.24	4 932.00
Entreprise CASTEL	48 633.60	45 420.60	3 213.00
Entreprise MARQUET	56 694.06	53 859.36	2 834.70

- Lot 2 : Serrurerie

ENTREPRISES	MONTANT DE L'OFFRE TTC	MONTANT APRES NEGOCIATION	ECART
Serrurerie de la Margeride	32 525.76	/	/
SARL Privat	30 030.00	30 030.00	0.00
Entreprise MARQUET	34 560.00	32 832.00	1 728.00

Le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer les marchés avec les entreprises les mieux disantes à savoir l'entreprise ROGER MARTIN et la SARL PRIVAT pour un total de 56 951.87 € HT soit 68 342.24 € TTC.

Le conseil municipal décide de retenir, pour le lot 1, l'offre de la SAS ROGER MARTIN pour 31 932.45 € HT et pour le lot 2, l'offre de la SARL PRIVAT pour 25 025.00 € HT et autorise le Maire à signer les marchés à intervenir avec ses entreprises.

(Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Budget : décision modificative n°2**

Le maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6574	Subv. fonct. Communes sinistrées	100.00	
7381	Taxes additionnelles droits de mutation		100.00
TOTAL :		100.00	100.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2135 - 33	Aménagement de la croix du Fabre	19600.00	
2151 - 11	Réseaux de voirie	-10735.00	
1327 - 30	Subvention budget communautaire		6365.00
1328 - 30	Subvention (Certinergy)		2500.00
TOTAL :		8865.00	8865.00
TOTAL :		8965.00	8965.00

Le maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil approuve la décision modificative n° 2 du Budget principal 2020.

(Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Tarifs 2021**

Le maire propose au conseil de faire le point des différents tarifs appliqués aux contribuables (Redevance eau, Redevance assainissement, tarifs du camping, location salle et vente de concessions au cimetière) et de les modifier si nécessaire.

Le conseil décide de modifier les tarifs suivants :

- Redevance eau
- Location compteur 40 €
- 1^{ère} tranche 0.80 € le m³
- Location de la salle polyvalente
- 200 € par jour pour les gens extérieurs à la commune
- Concessions cimetière
- 25 € le m²

(Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Dispositif d'aide à la mobilité - aide au permis de conduire : avenant n°1 à la convention**

Le maire rappelle que dans le cadre du Contrat de cohésion sociale, la commune avait adhéré en 2019 au dispositif d'aide à la mobilité : « aide au permis de conduire » par conventionnement, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 1^{er} juillet 2020.

Saint-Flour Communauté ayant décidé de prolonger le dispositif jusqu'au 30 décembre 2020, il y a lieu de délibérer sur le projet d'avenant correspondant.

Le conseil municipal valide l'avenant n°1 à la convention "Dispositif d'aide à la mobilité : aide au permis de conduire" et autorise le maire à le signer.

(Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Avis sur le projet de pacte de gouvernance de Saint-Flour Communauté**

Lors de la conférence des maires du vendredi 20 novembre 2020, a été présenté le pacte de gouvernance de Saint-Flour Communauté.

Le maire fait savoir que chaque conseil municipal doit émettre un avis quant au projet de pacte

de gouvernance et propose d'émettre un avis favorable.

Le conseil municipal donne un avis favorable au projet de pacte de gouvernance de Saint-Flour Communauté.

Il demande ensuite qui serait intéressé pour participer aux commissions thématiques (à savoir que seulement deux membres seront retenus pour chaque commission pour les 12 communes de l'ancien canton de Chaudes-Aigues).

Liste des personnes intéressées aux commissions thématiques :

- *Agriculture, forêt et alimentation : Serge DUMAZEL, Pierre-Baptiste FABRE*
- *Culture et Patrimoine : Adeline CHASSANY*
- *Grand cycle de l'eau : Claude PORTAL*
- *Déchets : Serge DUMAZEL*
- *Développement communal, services aux communes et aux habitants : André FARGES*
- *Économie, emploi et formation : Pierre CHASSANG*
- *Environnement et transition énergétique : Serge DUMAZEL*
- *Finances : aucun*
- *Gens du voyage : aucun*
- *Habitat et planification : Adeline CHASSANY*
- *Mobilité et transport scolaire : AUCUN*
- *Politique éducative et sociale (petite enfance, enfance, jeunesse, aînés) : Cécile MONTEIL*
- *Santé : Cécile MONTEIL*
- *Sport et activités de pleine nature : Gaëtan CHASSANY, Laurent SALSON*
- *Tourisme et thermalisme : aucun*

(Pour : 11 – Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **PNR : Opération groupée pour l'acquisition de matériel de signalétique**

La commune s'est inscrite en 2018 avec 27 autres communes dans l'opération groupée pour la réalisation de schémas directeurs de signalétique proposée par le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de l'Aubrac. Le schéma directeur de signalisation étant terminé, il est dorénavant possible de passer à la phase de commande et d'implantation des panneaux.

Pour ce faire, le PNR propose d'organiser un nouveau groupement de commande pour retenir un prestataire unique qui interviendra dans les communes participantes. Ceci devrait permettre de réduire les coûts d'intervention des prestataires.

Le groupement de commande s'organisera en deux temps :

- Consultation et sélection d'un Assistant à Maître d'Ouvrage (prestataire) qui compilera tous les schémas directeurs, rencontrera dans chaque commune les artisans/commerçants qui

pourraient être intéressés par la pose de la signalétique en vue de la consultation des fabricants de panneaux.

- Consultation et choix du fabricant de panneaux. À compter de cette étape, la commune procédera à la commande des dispositifs qu'elle souhaite implanter, sous couvert du maître d'œuvre qui vérifiera la bonne implantation des panneaux et leur autorisation auprès des services compétents (DDT, Département...).

Le maire demande au conseil s'il est d'accord pour participer à ce nouveau groupement de commande.

Le conseil municipal approuve la participation de la commune au groupement de commande.

(Pour : 11 – Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Projets 2021**

Le maire sollicite le conseil afin de savoir quels projets il souhaite réaliser en 2021.

Le conseil décide de programmer les opérations ci-dessous :

- *Réfection de la conduite d'eau potable de Lachamp*
- *Amélioration de la signalétique*
- *Aménagement chemin du Pouget*
- *Confier la mise en place du plan d sauvegarde à un bureau d'étude*
- *Participation au financement du chemin du Pradal*

(Pour : 11 – Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Demande de financement au titre de la DETR 2021**

Le maire fait savoir que les dossiers de demande de subvention DETR 2021 doivent être transmis en Sous-préfecture au plus tard le 15 janvier 2021.

Le maire propose au conseil, de déposer les dossiers suivants :

- Amélioration de la signalétique
- Aménagement chemin du Pouget

Le maire demande au conseil de se prononcer sur les deux projets, d'établir le plan de financement, d'en fixer la priorisation, et de l'autoriser à solliciter de la DETR pour ces deux dossiers.

Le conseil valide ces deux projets en donnant la priorité à l'amélioration de la signalétique et autorise le maire à solliciter de la DETR pour ces deux dossiers.

(Pour : 11 – Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Affaires diverses**

- Il est décidé de faire une proposition d'achat à 62 500 € pour les terrains mis en vente par M. et Mme GENDRE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H45.

Le Maire,
Pierre CHASSANG

André FARGES

Adeline CHASSANY

Serge DUMAZEL,

Claude PORTAL,

Mickaël COMBES,

Pierre-Baptiste FABRE,

Olivier GUILBOT,

Laurent SALSON,

Gaëtan CHASSANY,

Cécile MONTEI